

PROGRAMME
“DISNEY PERFORMING ARTS”
INFORMATION GENERALE



ETAPES A SUIVRE

- TOUS les groupes (y compris ceux qui reviennent régulièrement), doivent nous faire parvenir leurs demande au minimum DIX SEMAINES, et au maximum UN AN, avant la date de représentation choisie. En raison d'une plus forte demande de Juillet à Octobre, ces demandes doivent nous parvenir au moins QUATRE MOIS à l'avance.
- Votre groupe doit être constitué d'un minimum de **20 personnes** dont au moins 10 artistes.
- TOUS les groupes et les accompagnateurs devront acheter un billet d'entrée « Disney Performing Arts » valable le jour de leur spectacle et/ou workshop.
- L'achat de billets d'entrée au parc pour des journées supplémentaires ou d'hébergement dans le cadre du même séjour, est facultatif.
- Vous devez vous préparer pour une prestation de 20 minutes.

SPECTACLE

DEMANDE DE PARTICIPATION

- Un formulaire de demande entièrement complété pour chaque spectacle.
- Une photo couleur (non restituable) du groupe en costumes / uniformes représentatifs de ceux qui seront portés durant le spectacle.
- Support d'audition en format video uniquement (non restituable) :
- Deux morceaux complets pour chaque discipline, incluant **au moins 90%** des artistes qui se produiront à Disneyland® Paris. Si le nombre d'artistes devait augmenter ou diminuer de plus de 10% ou plus, il vous faudra envoyer une nouvelle audition.
- Un morceau complet pour chaque soliste (chant / instrument)
- **Les formulaires incomplets ne pourront pas être acceptés**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- L'âge minimum requis est le suivant :
 - Prestation sur scène : 5 ans
 - Pré-parade : 8 ans
- Le nombre minimum de participants
 - Prestation sur scène : 10
 - Pré-parade instrumental : 35

CONTENU DE L'AUDITION

L'audition doit avoir moins d'1 an à compter de la date de la demande et doit être représentative en termes de style et de niveau de ce que le groupe veut présenter sur scène à Disneyland® Paris.

Votre audition est le seul élément dont nous disposons afin d'évaluer votre groupe. Assurez-vous que la qualité et le contenu de votre enregistrement vous montrent sous votre meilleur jour !

Les critères suivants ont été établis pour sélectionner les groupes qui prendront part au programme « Disney Performing Arts Onstage »

➤ DANSE

- Quand vous créez votre chorégraphie, pensez à l'âge et au niveau des participants. Une chorégraphie simple et efficace fonctionne toujours. Ne faites pas trop compliqué.
- Les mouvements doivent être nets et synchronisés avec la musique
- Assurez-vous de maintenir les lignes droites et espacées
- Le plus important c'est de vous amuser. Si les participants passent un bon moment cela se ressentira dans le public.
- Veuillez placer votre camera de sorte que les mouvements spécifiques du groupe puissent être vus facilement et clairement, mais assez loin afin de filmer le groupe dans son ensemble. Veuillez éviter les gros plans.
- Profitez, vendez nous du rêve et brillez !

➤ MUSIQUE ET CHANT

- Le choix de votre répertoire est la clé. Rappelez-vous que les musiques rythmées et connues sont plus agréables pour le public.
- Ne jouez/chantez pas quelque chose de trop compliqué. Adaptez-vous au niveau des participants.
- Evitez au maximum les solos. Ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble du groupe.
- Ecoutez-vous les uns les autres afin de jouer/chanter ensemble.
- N'oubliez pas de sourire au public et évitez de parler, de gigoter ou de mâcher du chewing-gum
- Quand vous enregistrez, assurez-vous que les micros capturent l'ensemble du groupe
- Assurez-vous de la qualité du son. Ne posez pas le microphone sur un piano, à côté d'une batterie ou trop près d'une source de musique...

Vous trouverez des conseils supplémentaires en cliquant sur les liens suivants: <https://youtu.be/Yu8Jr9tjWr4>
<https://youtu.be/5IGkwt7YGkg>

SUPPORT D'AUDITION

- Votre audition doit nous parvenir sur l'un des supports suivants : DVD ou fichiers vidéo standards. Ces fichiers peuvent être envoyés par l'intermédiaire de sites gratuits de transfert de données :
- **Les liens internet qui ne peuvent être téléchargés ne sont pas acceptés**
- **Merci de vous assurer de la qualité sonore et visuelle de l'enregistrement.**
- **Mettre le nom du groupe ainsi que la liste des morceaux sur TOUS les supports inclus. Pour les fichiers numériques, mettre le nom du groupe et le titre sur les morceaux correspondants.**
- Chaque morceau doit être sur une vidéo SEPAREE.
- Les vidéos promotionnelles ou de concours ne seront pas acceptées
- L'audition ne peut inclure des groupes ne participant pas au programme

ATELIERS

DEMANDE DE PARTICIPATION

- Le formulaire de demande entièrement complété

Merci de noter qu'une audition n'est pas nécessaire pour les ateliers.

INFORMATON SUR LES ATELIERS

- Chaque session sera animée par un "professionnel" Disney, durera approximativement 90 minutes et se terminera sur une session de Questions / Réponses.
- Les ateliers ont lieu avant l'ouverture du parc. Merci de noter que votre groupe devra se présenter à Disneyland® Paris tôt le matin.
- Seuls les participants doivent acheter la session atelier.
- Le coût d'une session atelier comprend jusqu'à 25 participants, un nombre limité de participants supplémentaires peut y prendre part moyennant un supplément.
- A noter que les sessions Comédie Musicale et Danse sont limités à 35 participants chacune.
- Les accompagnateurs et autres membres du groupe peuvent y assister dans la limite d'un adulte pour 10 participants.
- Plusieurs sessions ateliers peuvent être cumulées dans une même journée selon disponibilité et seront facturées selon les tarifs en vigueur.
- Les participants de moins de moins de 5 ans ne seront pas acceptés